

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORBEL

DATES DE :	
CONVOCATION	17/05/2024
AFFICHAGE	17/05/2024

NOMBRES DE MEMBRES		
AFFÉRENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART AUX DÉLIBÉRATIONS
11	9	8

Séance du : 24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-quatre mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hervé BUTTARD, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : BUTTARD Hervé (Maire) – CHARREL Jérôme, CHARVET Roger, JANET-MAITRE Dominique, PHILIPPE Évelyne

Absents : PARIS Nelly, procuration donnée à PHILIPPE Évelyne, PUTOT Eric, procuration donnée à CHARREL Jérôme, VALETTE Michel, procuration donnée à CHARVET Roger

Excusé : MENU Francis

Secrétaire de séance : PHILIPPE Évelyne

DÉLIBÉRATIONS :

N°1 : Convention de participation sur le risque « prévoyance » - mandatement du Cdg73

Dans un contexte juridique délicat et afin de garantir à ses agents de bénéficier d'une couverture « prévoyance » au 1^{er} janvier 2025, le conseil municipal donne mandat au Cdg73 afin de l'autoriser à mener la procédure de conventionnement adéquate pour le compte de la commune.

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

N°2 : Convention d'adhésion à la mission de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) Cdg73

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mission de MPO dorénavant obligatoire pour les centres de gestion, le conseil municipal autorise le Maire à signer une nouvelle convention d'adhésion avec le Cdg73, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois par tacite reconduction.

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

N°3 : Contrat saisonnier été 2024

Pour faire face au surcroît d'activité lié aux travaux saisonniers de l'été, notamment l'arrosage, le conseil municipal décide de créer un emploi d'adjoint technique, catégorie C, à raison de 3 x 2h par semaine du 10 juin au 31 août 2024.

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

N°4: Rapport annuel assainissement collectif

Le conseil municipal approuve la présentation du Rapport annuel 2023 sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif.

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

N°5: Demande de subvention Solidarité Entre Monts et Peuples

Après présentation du dossier de demande et des projets menés, le conseil municipal décide l'octroi d'une subvention de 500 € à l'association Solidarité Entre Monts et Peuples.

Approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

Le secrétaire de séance
Évelyne PHILIPPE



Le Maire
Hervé BUTTARD

